



CANADA

The Permanent Mission of Canada
to the United Nations
at Geneva

La Mission permanente du Canada
auprès des Nations Unies
à Genève

Check against delivery

STATEMENT

by

Brian Grant

Director General

International and Intergovernmental Relations
Citizenship and Immigration Canada

to the

92nd Session of the Council

of the International Organization for Migration
Geneva, 30th of November, 2006

Vérier à l'audition

ALLOCUTION

de

Brian Grant

Directeur Général

Relations internationales et intergouvernementales
Citoyenneté et Immigration Canada

à la

92^e Session du Conseil

de l'Organisation internationale pour les Migrations
Genève, le 30 novembre 2006

Madam Chair,

Throughout its history, IOM has provided valuable and efficient services to its members. In addition to its solid contribution to improving the international management of migration, members have been repeatedly impressed with the agility of the organization in responding rapidly to emergency situations around the world.

IOM's success has been due in large part to its focus, its operational effectiveness and its organizational flexibility — three touchstones which Canada believes need to be preserved as the organization moves forward in the 21st century. In order to continue providing a high level of service in its many areas of engagement, the administration of IOM and we as member states of IOM need to equip the organization to respond to three distinct sets of pressures.

First, there are the internal pressures. IOM membership has practically doubled since 1998, increasing from 67 to 120 members with the latest additions. Canada welcomes the admission of new member states. At the same time, we are mindful of the challenge that this rapid growth places on the governance structure of the organization and its ability to remain responsive to its membership and focused on its mission.

Second, there are external pressures on IOM. The explosion of interest in migration and migration-related issues world wide is placing more and more demand on IOM to provide services. As migration becomes a more prominent global issue, more states are seeking more diverse and more extensive migration services from IOM. That states would look to IOM to help manage migration is understandable. But IOM needs to determine where it can be most effective in responding and how it maintains its focus as an organization.

Linked to this is a third set of pressures — the growing recognition of the connection between migration and other major issues. Traditionally, migration discussions dealt with a fairly narrow, albeit complex, set of issues — entry, return, irregular migration, asylum and refugees. Today the global debate on migration is increasingly linked to other, equally complex areas of public policy — health, trade, development, environment, to name but a few. Each of these connections brings new players to the table and through these players other international organizations. Like the individual states that make up IOM, the organization itself must find a way to expand its horizontal engagement with these other players without losing touch with its substantive base.

In this regard, Canada acknowledges the important role that IOM has to play in the global migration debate, not the least of which is bringing greater coherence and coordination within the Global Migration Group. The active role that IOM plays in the GMG is particularly important at the moment given the preparations that are underway to hold the first Global Forum on migration and development. Canada considers that the valued and well-recognized practical expertise of IOM and the global reach of the organization will be invaluable in translating the discussion that states will have during the Forum into concrete action.

Ambassador Khan, and Ambassador de Alba before him, has made an impressive contribution in focusing the work of states on the development of strategic directions for IOM. It is critical that we get the strategy right if the organization is to remain effective in the new environment and it is important that we take the time to get it right.

IOM cannot, as an organization, do this by itself. It is our responsibility, as member states, to provide clear direction without micro-managing. We must articulate priorities which represent the balance of interests of IOM's current membership, and ensure effective governance tools to provide ongoing direction and oversight. Flexibility within a clear framework must be maintained. But undefined flexibility without strategic direction is a recipe for uncontrolled growth, a dilution of expertise, and declining quality.

An important part of this exercise is being able to project ahead on budget issues. I would like to take this opportunity to express Canada's appreciation to IOM for the extra-time and effort IOM administration has given in preparation for the Council and the recent meeting of the Sub-Committee on Budget and Finance to assist us in understanding the complexities of budget issues. Through these discussions Canada's understanding of the complexities of the IOM budgetary situation has grown and we have come to see that budget debates have focused on the wrong question. Too often they have focused on the small day-to-day items rather than on the more substantial broad trend lines of discretionary income and how it should or should not be allocated to support the organization's projects. Canada looks forward to working closely with IOM and other member states to have substantive debates on how to allocate this income in a prudent and effective manner.

Finally, Madam Chair, Canada would like to reiterate that the IOM has been successful over the years because it has been a focused, effective and flexible organization. The environment of the past is different from the current environment, and if the organization is not to lose its way – if it is to preserve its focus, effectiveness and flexibility - it must be able to respond to these new dynamics.

Thank you, Madam Chair.

Madame la Présidente,

Tout au long de son histoire, l'OIM a fourni à ses membres des services efficaces et très utiles. L'OIM a impressionné ses membres, non seulement par le rôle précieux qu'elle a joué pour mieux encadrer les migrations internationales, mais aussi par la souplesse dont elle a su faire preuve à maintes reprises pour répondre rapidement aux situations d'urgence partout dans le monde.

La réussite de l'OIM est en grande partie due à son orientation, à l'efficacité de ses activités, ainsi qu'à sa souplesse organisationnelle : trois pierres de touche qu'il faut, selon le Canada, préserver au moment où l'organisation va de l'avant en ce XXI^e siècle. Afin de continuer à fournir des services de haut niveau dans ses nombreux secteurs d'intervention, l'Administration de l'OIM ainsi que nous-mêmes, les États-membres, devons outiller l'organisation pour l'aider à faire face à trois groupes distincts de contraintes.

Il y a premièrement les contraintes internes. L'OIM compte presque deux fois plus de membres qu'en 1998, ceux-ci ayant vu leur nombre passer de 67 à 120, si l'on englobe les derniers venus. Le Canada est favorable à l'adhésion de nouveaux membres. Il est toutefois aussi conscient du défi que constitue cette croissance rapide pour la structure de gouvernance de l'organisation, ainsi que pour sa capacité de demeurer à l'écoute de ses membres et centrée sur sa mission.

L'OIM subit deuxièmement des contraintes externes. Du fait de l'intérêt extrêmement vif que suscitent les migrations et les questions migratoires dans le monde, les services de l'OIM sont de plus en plus sollicités. Au moment où le phénomène migratoire est en voie de devenir un enjeu plus important sur la scène mondiale, les États se tournent en plus grand nombre vers l'OIM pour obtenir des services plus diversifiés et de plus grande envergure. Il est certes compréhensible que les États s'adressent à l'OIM pour les aider à gérer les migrations, mais elle doit déterminer les situations où son intervention peut s'avérer la plus efficace ainsi que la façon de demeurer une organisation ciblée.

À ces facteurs viennent se greffer un troisième groupe de contraintes, attribuables à la prise de conscience accrue du fait que le phénomène migratoire est lié à d'autres grands enjeux. Traditionnellement, les discussions sur les migrations ont porté sur un ensemble de sujets relativement bien circonscrits, quoique complexes : l'entrée, le retour, les migrations irrégulières, l'asile, les réfugiés. Aujourd'hui, le débat mené sur les migrations à l'échelle mondiale est de plus en plus lié à d'autres dossiers tout aussi complexes : la santé, le commerce, le développement, l'environnement, pour n'en nommer que quelques-uns. Chacun de ces nouveaux dossiers amène d'autres acteurs à participer aux discussions, et, par voie de conséquence, d'autres organisations internationales. Comme les pays qui la composent, l'OIM doit trouver un moyen d'élargir les discussions horizontales qu'elle tient avec ces autres acteurs, sans toutefois perdre de vue ses fondements intrinsèques.

Le Canada est conscient que l'OIM a un important rôle à jouer dans le débat sur les migrations mondiales, celui consistant à assurer une plus grande cohérence et une meilleure coordination au sein du Groupe mondial sur la migration (GMG) n'étant pas le moindre. Le rôle actif que joue l'OIM au sein du GMG est d'autant plus important en ce moment que les préparatifs en vue de la tenue du premier Forum mondial sur la migration et le développement sont en cours. Le Canada estime que le savoir-faire apprécié et bien reconnu de l'OIM, ainsi que son influence dans le monde, lui seront d'un précieux secours pour traduire en actes les résultats des discussions que tiendront les pays pendant le Forum.

Monsieur l'Ambassadeur Khan et Monsieur l'Ambassadeur de Alba, avant lui, ont accompli des efforts remarquables pour amener les États à se concentrer sur les orientations stratégiques à imprimer à l'OIM. Pour que l'organisation demeure efficace dans le nouveau contexte qui est le nôtre, il est capital d'adopter une stratégie judicieuse, et il est important de prendre le temps nécessaire à cette fin.

L'OIM, comme organisation, n'y arrivera pas toute seule. C'est à nous, les États membres, qu'il incombe d'établir une orientation claire sans nous lancer dans la microgestion. Nous devons établir des priorités qui représentent, tout en les conciliant, les intérêts des membres actuels. Nous devons aussi voir à la mise en place d'outils de gouvernance efficaces propres à fournir une orientation et à assurer une surveillance de façon suivie. Il est essentiel de conserver une marge de manoeuvre dans les limites d'un cadre clair. Non assortie d'une orientation stratégique, une marge de manoeuvre floue mène à une croissance non maîtrisée, à une dilution du savoir-faire et à une baisse de la qualité.

La capacité de prévoir les questions budgétaires est un élément important du présent exercice. Aussi je tiens à exprimer la gratitude du Canada à l'OIM pour le temps et les efforts supplémentaires que son Administration a consacrés à la préparation du Conseil ainsi qu'à la récente réunion du Sous-comité du budget et des finances, cela afin de nous aider à comprendre les complexités des questions budgétaires. Grâce à ces discussions, le Canada saisit mieux les complexités de la situation budgétaire de l'OIM, et il est arrivé à la conclusion que les débats sur le budget ont porté sur la mauvaise question. Les débats ont en effet trop souvent concerné les petites questions courantes plutôt que la question plus importante des grandes lignes de tendance du revenu discrétionnaire, et la façon dont il faudrait affecter ou non ce revenu à la réalisation des projets de l'organisation. Le Canada sera heureux de collaborer étroitement avec l'OIM et les autres États membres afin de tenir des discussions de fond sur la façon d'attribuer ce revenu de manière prudente et efficace.

Enfin, Madame la Présidente, le Canada tient à redire que l'OIM doit les réussites qu'elle a obtenues au fil des ans au fait qu'elle est une organisation ciblée, souple et efficace. Les conditions qui prévalaient dans le passé ont changé. Pour ne pas s'égarer – et pour demeurer une organisation ciblée, souple et efficace –, l'OIM doit pouvoir réagir à cette nouvelle dynamique.

Je vous remercie, Madame la Présidente.